

térieure qu'il éprouva, et la stabilité de ses institutions politiques. Ce sont les résistances toujours inutiles qui précipitent la marche des révolutions, et jettent les peuples hors des limites de la liberté.

Raynal avait sollicité et obtenu la fin de son exil ; mais à peine son séjour fut-il fixé dans le midi de la France, que commença cet ébranlement de l'ordre social dont nous éprouvons encore les secousses, et qui ne cessera que lorsque les lois et les institutions seront parfaitement d'accord avec nos mœurs, nos besoins et nos intérêts. Raynal, dont le cœur était plein d'humanité, ne put voir sans indignation les premiers excès de la licence. Il s'aperçut que pour commettre ou absoudre des crimes, on abusait des principes de la philosophie, comme les fanatiques ont tant de fois abusé des préceptes de la religion. Il adressa à l'assemblée constituante une lettre où il lui parlait des dangers de l'exagération, et lui marquait la route qu'elle aurait dû tenir. C'était la voix d'un sage qui s'élevait au milieu du choc des intérêts divers, du déchaînement des passions opposées ; elle ne fut point entendue. Quelques personnes ont pensé, d'après cette lettre, que Raynal avait abjuré les principes dont la défense et le développement avaient occupé sa vie entière ; rien ne justifie une telle opinion. Raynal avait trop de bon sens pour confondre l'abus avec l'usage ; la

philosophie ne lui paraissait pas plus responsable que la religion des excès qu'on peut commettre en leur nom. La preuve la plus satisfaisante que Raynal fut toujours fidèle à la raison et à la vérité, c'est qu'il employait ses loisirs, aux époques les plus orageuses de la révolution, à revoir son grand ouvrage, à préparer la nouvelle édition qui est aujourd'hui publiée, et qu'on peut regarder comme la véritable expression de ses sentimens et de ses principes.

Je trouve, dans les papiers de Raynal, la note suivante, écrite de sa main ; on ne pourra rien opposer à un pareil témoignage : « Je remaniais, » dit-il, l'Histoire philosophique et politique des » deux Indes ; les matériaux me manquaient pour » l'Amérique septentrionale, qui avait entièrement changé de face depuis que j'avais écrit. » M. Dumoutier eut la bonté de me prêter quelques papiers, qui roulaient uniquement sur la » population, l'agriculture et le commerce des » États-Unis ; je les communiquai à M. Creve- » cœur (1), avec prière d'y joindre quelques-unes » des connaissances qu'il devait avoir sur un pays » d'où il arrivait. Cet homme de bien n'a rien » fait de ce qu'il avait promis, a gardé, malgré » mes réclamations, pendant quinze ou dix-huit » mois, le dépôt qui lui avait été confié, et a

(1) Auteur des *Lettres d'un cultivateur américain*, et d'un *Voyage dans la haute Pensylvanie*.

» fini par le rendre à M. Otto, premier commis
 » des affaires étrangères, qui m'a signifié, par sa
 » lettre du 22 mai 1795, que ce dépôt ne me sera
 » jamais rendu. »

C'était là, sans doute, une des pertes les plus douloureuses qui pussent affecter l'âme de Raynal : il ne vivait plus, pour ainsi dire, que dans ses ouvrages ; leur perfectionnement était l'unique objet de ses soins. Bienfaisant par caractère, il avait épuisé la plus grande partie de sa fortune en dotations à diverses académies, pour l'avancement de lumières, et en actes d'une charité éclairée (1). Les bénédictions du pauvre consolent sa vieillesse délaissée, et raniment un cœur brisé par le spectacle des maux de son pays, plus que par ses propres infortunes. Accablé par l'âge et les infirmités, il chérissait la retraite, et ne voulut point en sortir lorsque le ministre Benzech lui fit part de sa nomination à l'Institut national nouvellement organisé. « Je reçois dans l'instant (2 nivose an 4 de la République), répondit-il, une lettre du secrétariat, qui m'annonce ma nomination à l'Institut national. Ceux de ses membres qui ont bien voulu m'appeler à eux, ignoraient vraisemblablement que la campagne est depuis long-temps mon séjour uni-

(1) Voyez le *fac simile* de la lettre datée de Mons-sur-Orge, et adressée à M. Lalande, commissaire de police de la section de l'Unité.

» que, que j'ai quatre-vingt-trois ans, et que des
 » infirmités habituelles me rendent incapable de
 » toute occupation suivie : mon devoir est d'in-
 » former la société de ces particularités, afin que,
 » si cela lui paraît convenable, elle puisse me
 » remplacer par un écrivain plus en état que moi
 » de la seconder dans ses importants et glorieux
 » travaux. »

Raynal survécut peu à cette lettre ; il mourut le 6 mars 1796. Sa mort fut celle d'un sage qui, après les courts plaisirs et les longues peines de la vie, voit disparaître toutes les illusions, et descend avec calme au séjour de l'éternelle paix.

Peu d'écrivains ont exercé sur l'opinion plus d'autorité que Raynal ; de là viennent les critiques injustes et passionnées dont il a été l'objet pendant sa vie et depuis sa mort. C'est à lui qu'on doit principalement la destruction de ce triste préjugé, qui rangeait au nombre des occupations serviles la profession de commerçant, si utile et si honorable, lorsqu'elle est accompagnée de lumières et de vertus. Ce préjugé, l'un des derniers vestiges de l'orgueil féodal, ennoblissait l'oisiveté, retardait les progrès de l'industrie et le développement de la prospérité nationale. On doit quelque reconnaissance à l'écrivain qui en a démontré la tendance nuisible et l'absurdité. Le temps n'est peut-être pas éloigné, où tous les hommes seront d'accord sur ce point ; car il ne faut pas se

laisser tromper par les apparences; l'esprit humain poursuit sa marche, en dépit de tous les obstacles qu'on lui oppose, et le triomphe des saines doctrines n'est plus douteux.

Mais le plus grand service que Raynal ait rendu aux peuples, c'est d'avoir pris une initiative courageuse dans la question de la traite des noirs; d'avoir fait retentir jusque dans le palais des rois les gémissemens de l'infortune, les malédictions de l'Afrique. Et lorsqu'on pense à toutes les haines, à toutes les passions, à tous les intérêts que la voix du philosophe devait soulever, peut-on ne pas reconnaître en lui l'un des plus généreux interprètes de la vérité. Ceux qui considèrent l'ouvrage de Raynal sous des rapports purement littéraires, n'en donneront jamais une idée juste. Qu'on refuse d'admettre cet écrivain au nombre des auteurs classiques, j'y consens; il a sa place marquée parmi les hommes de génie et les défenseurs de l'humanité.

A. JAY.

Les bons citoyens averti que
les sujets de la reine-prince leurs
déclara que le plus contre
l'intention d'un de leur rendre
une justice qui avouait de riches
propriétés dans les emplois les
plus distingués monarque.

ils se couronnèrent. de la main
le ministère, voulut pas voir
que si la croix terrible, il n'y a
que la mort qui agitée
dans les provinces, se fait en
dans la capitale, que ne
sont-ils hôpital, ni le rendre
ou ne le lui proubaient, plus
de transports, et appent à la
vue de l'idole, qui fait spectacle.
mais la cont. une s'empare
des esprits. et de la
métropole au ne, et de la
espérance et de voyant leurs
ou plus employé plus fier
leur donner argent que de
arbitraires que s'ent aux volontés
globe se gaud les nations du

Les bons citoyens eurent ce espoir lors de l'élévation de Louis 16 au trône. averti que
son sujet de la terre hémisphère étoient mécontents et devoient le être, ce jeune prince leur
déclara que s'ils étoient tombés sous un joug tyrannique; étoit à l'usage; étoit contre
l'intention du gouvernement; et qu'on alloit s'occuper sérieusement du soin de leur rendre
une justice entière des magistrats éclairés et probes; des hommes qui avoient de riches
propriétés dans ces contrées éloignées, ou qui y avoient rempli avec honneur les emplois les
plus distingués furent réunis en 1775, pour réaliser les promesses du monarque.

Ils s'occupant de ce soin important, lorsque la guerre de 1744 les dispersa. Le roi pria
le ministère, quels que pussent être ses motifs, de les rassembler par. Il ne voulut pas voir
que si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant et terrible, il n'y a
que l'amour qui puisse leur commander au loin. cette peur versoit peut-être, il n'y a
dans les provinces frontières d'un grand état, quand la mollesse et la cupidité qui agissent
dans la capitale devant l'autorité qui menace. l'amour est un sentiment qui se fait en
lui-même trop menager, trop étendre. mais si le souverain ne fait, ni le mérite, ni le rendre
on ne le lui prodiguera pas long temps. alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus
de transports dans les réjouissances, plus de ces cris d'enthousiasme qui échappent à la
vue de l'idole adorée. la curiosité même et pousse la foule à tout ce qui fait spectacle.
mais le contentement n'y brille plus dans les regards, une inquiétude d'homme s'empare
des esprits. elle se communique d'une extrémité de l'empire à l'autre, et de la
métropole aux colonies. celle qui les France porte dans le nouveau monde, et de la
espérance encore une fois trompée, mêlent dans leurs plaintes un ton plus fier
ou plus emporté qu'elle ne se levoient, jamais perdue. rien n'est plus argent que de
leur donner une satisfaction à laquelle elles ont tant de droit; et de substituer aux volontés
arbitraires qui ont fait leur malheur les principes invariables par lequel toutes les nations du
globe se gouvernent ou devoient être gouvernées.

quel, pour nourrir des animaux, on
laissera périr des hommes! Comment
suffire ton que cet usage atroce qui attire
les imprecations de presque toute l'Europe
sur les souverains, sur les seigneurs de nos
contrées, s'établisse au delà des mers! Je
l'ai demandé, et ton me répondus que les le
appartenoit aux Codringtons, et qu'ils
avoient le droit de disposer de leur propriété
à leur fantaisie. Je demande au présent
si le droit, sans doute de la propriété
na point de limite? si ce droit n'est
pas dans mille circonstances, sacrifié au
bien public? si celui qui possède une
fontaine peut refuser de l'eau à celui qui
se meurt de soif? si un Codrington
mangeroit d'une d'oeur précieuse pintode
qui auroit coûté la vie à son compatriote, à son
semblable? si celui qui seroit convaincu
d'avoir laissé mourir un malade à sa
porte, seroit suffisamment puni par l'exécution
générale et s'il ne mériteroit pas d'être
traîné au tribunal des loix comme assassin?
postes de ces Barbares vous l'avez de vous
aux a qui vous avez enlevé la salubrité
de l'air qui les auroit conservés, et si vous
n'en êtes pas désespérés en mourant, cest
que vous n'avez rien au fond du cœur les
justices divine.

rien de bien ne peut donc subsister parmi
les hommes! et le riche attaquera l'indigent, même
jusques dans son aile, si la présence du gibet
ne le contient, malheureux, vous ne connoissez
pas toute la violence de votre conduite, si l'on traduisoit
devant vous un de vos semblables comme un
d'avoir fait pendant la nuit un pas tant à la
gorge, et de l'avoir appuyé le pistolet sur les
poitrines pour avoir, la bourse, à quel supplice
le condamneriez vous? quel quel soit vous en
mérites un plus grand, vous joignes la la dite,
l'inhumanité, les prévarications des vot. et
quelles espèces de vot encore? vous arrachés à celui
qui meurt de faim, le pain qu'on vous a confié
pour lui, vous le dépouilles la misère abandonnée à
votre sollicitude, vous la dépouilles clandestinement
et sans pitié. l'imprecation que je vous lance contre
vous, je l'étends à tous les administrateurs infidèles
des hôpitaux, de quelques autres qu'ils soient, fussent
ils de les mêmes; je l'étends à tous les ministres
négligents, auxquels ils déroberont leurs forfaits
ou qui les souffrent. puis le lignominé, puis l'on
les chapitres verser aux derniers des malfaiteurs,
tombes sur la tête proscriés des scélérats, coupables d'un
crime aussi énorme contre l'humanité, d'un attentat
contre aussi énorme contre l'humanité, d'un attentat
aussi contraire à la saine politique; et si arrive qu'ils
échappent à la fustige et à la prison, une hon mille.
le pour eux-mêmes qui auras ignoré ou toléré les
de corruption, être un objet d'exécration pour toutes
les nations et pour tous les siècles.

